

BULLETIN

DE LA

Société Historique Régionale

DE VILLERS-COTTERÊTS

La Société n'entend aucunement adopter ou se porter garante des opinions ou assertions qui pourront être émises dans les Mémoires dont elle aura autorisé la lecture ou l'impression.

(Statuts. Titre V, art. 16, § 3.)

SIXIÈME ANNÉE

PREMIÈRE SÉANCE

Lundi 10 Janvier 1910

Présidence de M. Emile POTTIER, Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

COMMUNICATIONS ET TRAVAUX

Le Secrétaire rappelle que, dans la séance du 5 Juillet 1909, il fut décidé en principe que la Notice due à M. Emile Gailliard, de Vic-sur-Aisne, Membre

associé libre de notre Société Historique. (Notice très documentée et très intéressante sur le village de Retheuil) serait insérée dans le prochain Bulletin de la Société (celui de 1910) ; de nouveau, et à l'unanimité, le Bureau décide que cette Notice sera publiée à la suite du procès-verbal de la présente séance.

Et ladite séance est levée à quatre heures et demie.

PETITE NOTICE

Sur le Village de Retheuil

La Commune de Retheuil, dont le nom s'orthographiait *Restolium* en 1211 ; — *Restuel* en 1216 ; *Restueil* en 1261 ; *Retheul* en 1573 ; — appartient au Canton de Villers-Cotterêts, et se trouve située à 12 kil., au nord-est de cette ville et à 31 kil. au sud-ouest de Soissons.

Elle est limitée au nord par Chelles et Saint-Etienne (Oise) ; à l'est par Mortefontaine et Taillefontaine ; au sud par Haramont, et à l'ouest par Morienval et Pierrefonds (Oise).

Le climat y est froid et humide à cause des marais au milieu desquels le village est situé.

L'étendue superficielle de son territoire est de 1.493 hectares ; la forêt domaniale de Retz y est comprise pour 370 hectares.

Le village se divise en trois parties :

1° Le chef-lieu formant deux longues rues d'environ 2 kil. d'étendue, l'une au nord et l'autre au sud. Celle du nord se divise elle-même en trois autres rues : la *rue de l'Eglise* à l'est ; la *rue des Gourneaux* au centre ; et la *rue du Château* à l'ouest. Celle du sud se subdivise aussi en deux rues : la *rue Tabary* et la *rue du Bois* de l'est à l'ouest.

2° *La Rouillée*, hameau composé de 3 maisons à l'est.

3° *La Marquette*, hameau composé de 15 habitations à l'ouest.

A environ 3 kil. du centre, vers le sud-ouest, se trouve au milieu de la forêt de Retz, une maison de garde forestier, lieudit le *Cabaret*.

Le village est bâti au fond d'un étroit vallon limité

au nord et au sud par des collines qui se rattachent aux plaines des bassins de l'Oise et de l'Aisne.

Le Râ de Vandy prend sa source au fond de la vallée, lieudit la Marquette, et après avoir traversé la commune dans toute sa longueur, de l'ouest à l'est, il tourne au nord pour aller verser ses eaux dans l'Aisne à Cuise-Lamotte, après s'être uni au ruisseau de Sainte-Clotilde venant de Vivières.

La commune possédait autrefois le droit de pâturage dans la partie de la forêt de Retz qui se trouve sur son territoire ; mais par suite de divers arrêtés de M. l'inspecteur général, ce droit a d'abord été restreint puis interdit.

Le droit d'affouage seul existe encore ; il consiste dans le droit de prendre des bois de chauffage et de construction dans la forêt.

Il existe aussi une carrière de pierre tendre dont l'ouverture a été faite depuis 1870 ; elle est peu exploitée à cause de la qualité inférieure de la pierre.

L'école primaire publique, mixte et laïque, a été bâtie en 1830, Population : 1720, 261 habitants ; — 1760, 315 ; — 1780, 283 ; — 1800, 343 ; — 1818, 365 ; — 1826, 450 ; — 1836, 456 ; — 1846, 488 ; — 1856, 479 ; — 1866, 456 ; — 1876, 450 ; — 1886, 422 ; — 1896, 440 ; — 1901, 451 ; — 1906, 455.

HISTOIRE

Le nom de Retheuil (*Restolium*, *Rotolium*), vient, suivant M. l'abbé de Hédouville, de la proximité des bois et signifie *huile de Retz*, à cause de l'huile que l'on extrait des faines et qui serait la meilleure dans cette partie de la forêt. L'abbé Hivert, dans ses études étymologiques, prétend au contraire, que Retheuil signifie, lieu dans la forêt de Retz. Nos connaissances en étymologie, ne sont pas assez profondes pour nous permettre de choisir entre ces deux opinions, et nous laissons volontiers à un troisième auteur le soin de trancher la question.

L'histoire des premiers temps de la commune de Retheuil n'est pas bien connue faute d'éléments nécessaires pour l'établir, et ce n'est qu'au moyen âge